Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouveaux domaines de collaboration entre les cantons de Vaud et de Neuchâtel

Lors de leur traditionnelle rencontre annuelle, les gouvernements des cantons de Neuchâtel et de Vaud se sont félicités des progrès obtenus en matière de collaboration entre les deux cantons, notamment pour ce qui est de la promotion économique exogène commune. Ils ont ainsi décidé d'élargir cette collaboration à de nouveaux domaines comme la statistique, les laboratoires cantonaux, la police de la navigation.

Les cantons de Vaud et Neuchâtel ont salué les succès obtenus par la mise sur pied il y a huit mois d'une structure de promotion économique exogène commune. Cela représente une véritable amélioration pour les deux partenaires par rapport à la situation antérieure.

En outre, les cantons de Vaud et de Neuchâtel ont décidé d'initier une collaboration dans le domaine des laboratoires cantonaux en matière d'analyse. Cela pourrait permettre notamment d'utiliser du matériel commun et de répartir certaines tâches entre les deux cantons.

Les deux cantons ont également émis le désir de prolonger les collaborations existantes sur les lacs mises en place à l'occasion d'Expo.02 en matière de police de la navigation. Cela pourrait constituer une solution transitoire en attendant la création d'une police unique.

Enfin, les Conseils d'Etat vaudois et neuchâtelois ont décidé de rapprocher leurs unités de statistique respectives. Les deux entités cantonales ont reçu mandat de définir les axes d'une étroite collaboration future. Première du genre en Suisse, cette synergie devra permettre une meilleure organisation du travail et le développement de l'information statistique à l'échelle régionale.

Pour l'Office de la statistique du canton de Neuchâtel et le Service cantonal de recherche et d'information statistiques du canton de Vaud, les objectifs sont d'utiliser des moyens informatiques et des vecteurs de diffusion communs, d'éviter plus généralement toutes sortes de redondances en rationalisant le travail, et de mettre les compétences spécifiques de chaque unité à disposition de l'autre. Les synergies à l'étude n'impliqueront ni transfert géographique ni suppression d'emploi. Elles permettront de consolider l'expérience respective des deux cantons, tout en favorisant l'émergence d'une statistique publique régionale.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 19 novembre 2002

VD-NE